



COLLECT' INFOS n°12

Mairie de VIONS

Tél / Fax : 04 79 54 29 05

Email : mairie.vions@orange.fr

site Internet : www.vions-savoie.fr

Retrouvez l'actualité de la Commune
sur la page facebook  « mairie de Vions »
sur le site internet : <https://vions-savoie.fr/>

Sommaire :

- Page 1 : Infos générales
Etat civil
Mot du Maire
 - Page 2 : Attention au bruit!!!
Environnement
 - Page 3 : Agenda été
2022
 - Page 4 : Travaux &
brèves
- Feuille : Focus sur nos finances

Horaires du secrétariat de Mairie

- Le lundi de 10h30 à 12h15
- Le mardi de 13h30 à 17h30
- Le jeudi de 14h00 à 18h30
- Le dernier samedi & le premier mercredi de chaque mois de 8h à 12h.

Permanence du maire :

Le jeudi de 16h00 à 18h00

Rubrique d'état civil

Naissances : Edén, Théa TARRICONE née le 7 janvier 2022
Matias RAOUX né le 29 avril 2022
Adèle, Emma, Lola PERRAULT née le 2 mai 2022

Mariages : Philippe THOUZEAU & Annick BORRAZ le 19 février 2022
Rémy JAL & Virginie SALVATORE le 9 juillet 2022

Décès : Jean-Louis BOUGARET le 23 janvier 2022
Nicole DEBAUGE née BERENGER le 16 février 2022
Pierre ANGOT le 18 avril 2022
Pasquale COMPAGNONE le 18 mai 2022

FERMETURE DU

SECRETARIAT

JUILLET : DU 11 AU 18 inclus

AOUT: DU 8 AU 29 inclus

Le mot du Maire :

En ce début de vacances, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été. Cette période très perturbée sur le plan social et humain nous demande beaucoup d'efforts et nous devons y faire face.

De plus avec cette chaleur annoncée il nous faut rester prudents et vigilants pour les personnes vulnérables.

Bonne lecture. Cordialement.

J.P. Savioz-Fouillet.

ATTENTION AU BRUIT !!! :

En ces périodes de l'année où l'herbe pousse, chacun peut être tenté de mettre à profit son temps libre pour tondre ou débroussailler.

C'est l'occasion de rappeler que l'ensemble des travaux de bricolage ou de débroussaillage faisant appel à des appareils thermiques sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h.

Merci à tous de veiller au respect de ces règles favorisant le bon voisinage !

ENVIRONNEMENT :

Autour des CSE : Halte aux déchets sauvages!!!!



Nous constatons la multiplication de dépôts de déchets sauvage autour de nos points de collecte

Certes, l'inscription à la déchetterie est obligatoire, mais cela n'autorise personne à déposer des déchets de toute nature autour des bennes.

Le temps passé par notre agent technique à nettoyer les abords des bennes est un temps précieux qui pourrait être consacré à d'autres tâches. Les services mandatés par Grand Lac, qui passent régulièrement, ont un coût qui a des répercussions sur la redevance d'ordures ménagères.

Gérer correctement ses déchets, trier, sont des actes citoyens. Chaque contrevenant identifié s'expose à une amende votée en conseil municipal.



STOP AUX DÉCHETS SAUVAGES

STOP aux déchets dans les toilettes!!!!

Dans notre village, plus de 95 % des logements sont raccordés au réseau d'assainissement collectif, dont le service, compétence de l'agglomération Grand Lac, est délégué à Véolia.

Nous souhaitons rappeler que le fait de jeter des lingettes ou autres déchets dans les toilettes a un impact important sur les canalisations, le fonctionnement d'épuration et la qualité du milieu aquatique.

Le fait de rejeter autre chose que du papier toilettes peut, au mieux, provoquer des encombrements du réseau, et au pire, avoir des conséquences graves sur le système d'assainissement et sur l'environnement. Cela est le cas même pour les lingettes certifiées dégradables par leur fabricant.

Aussi, merci à tous de respecter la consigne :

PAS DE
LINGETTES



DANS LES
TOILETTES

AGENDA ETE 2022 /

A FAIRE à VIONS :

L'été a bien commencé avec, enfin, le retour de la fête du four après deux années d'interruption en raison du contexte sanitaire.

Quel plaisir de voir revivre ce moment incontournable de notre village !

Un grand merci au comité des fêtes et à l'ensemble des bénévoles d'avoir relancé ce moment de fête et de convivialité.



Le bus de l'été le 12 juillet 2022 à 18h00 :

**A la salle des Fêtes : spectacle Cirque - Arts de la rue
Seule en roue**



Music TranRhône: le samedi

16 juillet en fin de matinée, une déambulation musicale animera la Muraille et les abords de l'étang pour terminer autour de la Guinguette

Le comité des fêtes proposera également de nouveau de nous retrouver **le 13 juillet** à la salle des fêtes pour une soirée festive de célébration de la fête nationale. Bal et feu d'artifice offert par la municipalité seront au programme après également deux ans d'interruption pour cause de Covid et de mauvais temps.



Le 19 août, ce sera au tour du festival **BatÔjazz** de faire étape à Vions, avec un concert dans le pré de la salle des fêtes.

Le concert est payant mais un tarif préférentiel sera proposé aux habitants de Vions

Les 17 et 18 septembre nous clôturerons cette saison estivale par un grand événement autour du Rhône et du risque inondation. Un ensemble d'animations : expositions, balade sonore, concerts sera proposé et viendra clôturer à Vions un projet porté par le Syndicat du Haut Rhône et financé par Grand Lac, la Compagnie Nationale du Rhône et plusieurs autres partenaires !

Un événement gratuit sur place pour les Mollardins.



CODE SOURCE

Un événement organisé par le Syndicat du Haut Rhône et financé par Grand Lac, la Compagnie Nationale du Rhône et plusieurs autres partenaires.

Travaux

Les projets annoncés précédemment se poursuivent et prennent forme.

- Volets roulants :

Nous avons enfin pu faire aboutir la pose des volets roulants à l'école pour un meilleur confort des enfants et de leur enseignante que nous remercions pour son engagement quotidien.

- Le cimetière :

Les échanges se sont intensifiés avec les bureaux d'études chargés de nous accompagner. Les derniers ajustements de l'avant-projet sont en cours afin de lancer les appels d'offres pour la rentrée au plus tard. Notre projet s'est attaché à respecter le lieu et les remarques formulées lors de la réunion publique. L'objectif est de rendre notre cimetière plus facile à entretenir et plus favorable au recueillement de ceux qui y viennent voir leurs proches. Surtout, les investissements réalisés seront durables et permettront de voir sereinement l'avenir de ce bien commun.

- Projet sécurisation de la route départementale :

Suite à plusieurs échanges avec les services du département, nous avons dû revoir notre copie concernant le projet de sécurisation de la route départementale. Les suggestions faites par les services du département sont basées sur l'expérience d'autres villages du département et seront intégrées dans notre projet final que nous souhaitons déposer à la rentrée. Pour cela, nous avons demandé l'accompagnement d'un maître d'œuvre qui aura fort à faire ! Une réunion publique sera organisée à la rentrée pour le présenter. Nous espérons pouvoir le réaliser au printemps prochain au plus tard.

- Enfouissement des réseaux :

Le SDES et Grand Lac, partenaires du projet, planchent actuellement sur le projet d'enfouissement des réseaux secs et réfection de l'eau potable sur les portions de la Rue de la Muraille où cela n'a pas été fait en première phase. Nous espérons également une réalisation en 2023.

- Autres projets :

Ils restent d'actualité, et nous les envisageons chaque fois avec recherche de partenaires financiers et dans l'idée qu'ils soient durables et conviennent au plus grand nombre ! Chaque projet prend du temps et nous remercions chacune et chacun pour leur patience...

BREVES

Le conseil jeunes :

Le conseil jeunes a bien démarré, au niveau de la commune, il y a 5 jeunes investis. Les rencontres sont constructives, autour de la citoyenneté, d'activités sportives et culturelles



L'étang bleu

ZONE DE PLANTATIONS: Protégeons les jeunes plantes!!!

Les berges de l'étang ont été restaurées pour retrouver un fonctionnement plus naturel et favoriser la biodiversité.

Les plantations ont subi des dégâts depuis leur mise en place ce qui amène à rappeler certaines règles :

- Pas de piétinement autour des jeunes plants
 - Pas de baignade des chiens, leurs griffes détruisent les plans
 - Pas de baignade ni de plongeon depuis les pontons et la berge
- Merci pour votre respect du site et du travail réalisé !

La Guinguette :

Depuis le 20 juin réouverture de la Guinguette avec de nouveaux gérants. Animations tout l'été
Nous leur souhaitons une belle saison estivale !!!!



L'école :

Rentrée 2022/2023 :

Le Jeudi 1^{er} Septembre 2022.

Vions: 1 classe de CE1 et CE2, avec Madame Lydie TRUC.

Et un grand merci à Maitresse Cécile pour toutes ces années auprès de nos enfants.